

Ludovic GIRAUD docteur en droit
Franck VANCLEEMPUT
Thomas PLOTTIN
Véronique SAUQUET
Florent RENESME
Aurélié BOUVIER
Arnaud GAY
Notaires Associés

Notaires
Cendrine MATHIEU
Laurence CROS
Clotilde DELPUECH
Violaine DUYCK

Notaires Assistants
Patricia AZAR
Natacha LAVELLE BERNARD
Khadidja EYBERT-BERARD
Christelle ROBERT-MICHON

Immeuble « Eurocity » - 27, boulevard des Alpes, BP N°82
38243 MEYLAN cedex - **Parking couvert réservé à la clientèle** -
nca-meylan@notaires.fr
Tél. +33 (0)4 7690 1427 - Fax. +33 (0)4 7690 8626

Droit de l'entreprise et des sociétés.
Droit fiscal approfondi. Droit patrimonial.
Droit de l'urbanisme et des collectivités territoriales.

Parce que votre notaire remplit une fonction d'intérêt public, la rémunération au titre du service notarial est strictement réglementée et fait l'objet d'un tarif.

*Ce tarif est fixé par le décret et l'arrêté du 26 février 2016.
L'arrêté fixe l'émolument de chaque prestation figurant au
tableau 5 de l'article annexe 4-7 des annexes de la partie
réglementaire du code de commerce. Selon les prestations
fournies et les modalités prévues (art L444-2) votre notaire
vous consent différents types de remises à compter du 23
octobre 2017:*

Opérations de financements assorties de sûretés hypothécaires

Taux de remise pour la tranche d'assiette	Tranche d'assiette
25%	De 10 000 000 € à 35 000 000 €
40%	Dès 35 000 000 €